

L'Eclaireur du Gâtinais, 2 mars 2016

## Nocturnes de Ferrières, 34<sup>e</sup> édition

### Quoi de neuf pour 2016 ?

En 2016, « les Nocturnes croisent le soleil », tel est le titre de cette rencontre annuelle qui a pourtant connu quelques nuages lors de l'assemblée générale de samedi dernier.

▸ Tout avait bien commencé puisque Jacques Lachiche, le président, annonçait un bénéfice 2015 de 5.590 €, malgré l'intermède de la première séance. 8.000 visiteurs payants ont contribué à la couverture des dépenses à hauteur de 64,7 % par les recettes, en trois séances au lieu de quatre.

Une petite vingtaine de personnes, sur les 93 présentes, démissionnaires des Nocturnes, a remis en



Jacques Lachiche, président des Nocturnes.

cause plusieurs points de ce budget et contesté le règlement des Nocturnes présenté ce jour, au motif qu'il en existait déjà un.

Sans préjuger de la véracité des remarques, une remise en cause publique est toujours inélégante, déstabilisante et beaucoup moins constructive qu'un dialogue. Ceci n'a pas fait obstacle à l'approbation du budget, du règlement et des nouveaux membres par la majorité.

**Deux nuits et deux jours**  
En regard aux bénévoles qui seront mobilisés par le Comice agricole du mois d'août, les Nocturnes se tiendront le 23 juillet et le 6 août en soirée et seront

suivies dès le lendemain le 24 juillet et le 7 août d'un marché médiéval traditionnel avec artisans et animations de saltimbanques. Les enfants y trouveront également moult attractions.

Jacques Lachiche a évoqué divers aménagements des scènes, les rendant encore plus pertinentes et attractives et le maintien du kiosque de restauration propre à éviter les files d'attente de la brasserie.

« C'est comme si la commune tout entière devenait elle-même un spectacle », a déclaré Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret. Ce dernier, qui déplore que les spectacles historiques ne soient pas reconnus par le ministère, avait requis l'audience de Fleur Pélérin sur le sujet et a renouvelé sa requête auprès de la nouvelle ministre, Audrey Azoulay.

Frédéric Néraud, vice-président du Conseil départemental, a confirmé la reconduction de la subvention accordée. La CCAV accordera également son soutien dans le cadre du projet artistique et culturel de territoire.

HÉLÈNE DHAMS



Un spectacle historique haut en couleur.